



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE PEYMEINAIDE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES D'INCENDIES DE FORET

Modification n°1

PLAN DE ZONAGE

Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale
hmm
Françoise TAHER

ECHELLE : 1/5000

Prescription de la modification du PPRIF : 7 novembre 2017
Délibération du Conseil Municipal : 21 février 2018
Mise à disposition du public : du 9 avril 2018 au 11 mai 2018
Approbation de la modification du PPRIF : **27 JUN 2018**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
DES ALPES-MARITIMES
SERVICE DEPLACEMENTS - RISQUES - SECURITE

Zonage :

- R - Zone de danger fort
- B0 - Zone de danger moyen (secteur à enjeux défendables)
- B1a - Zone de danger modéré à prescriptions particulières
- B1 - Zone de danger modéré
- B2 - Zone de danger faible
- Zone blanche (zone non exposée au risque)

Sources :
Bâti et Parcelles PCI vecteur (DGI 2017)
Echelle :
1/5000

